



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

ÉLECTIONS TPE

POUR LES SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES
ET SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR
DU 22 MARS AU 4 AVRIL 2021

“ LA CFDT VOUS REPRÉSENTE! ”



© CFDT Anne BRUEL

Laurent Berger
Secrétaire général
de la CFDT

Vous travaillez dans une entreprise de moins de onze salariés ou vous êtes un salarié du particulier employeur : début 2021, vous allez être amenés à voter pour des élections professionnelles.

Présente dans les territoires et au niveau national, la CFDT s'engage à vos côtés dans une logique constructive, pour améliorer votre quotidien et faire évoluer vos droits. La crise du Covid-19 a été révélatrice de l'importance de ne pas rester seul face à ces questions afin de trouver des réponses adaptées à vos situations particulières.

Quels que soient votre profession et votre lieu de travail, les militants CFDT ont été à votre

écoute pour vous informer, vous orienter et vous conseiller sur l'ensemble de vos droits durant cette période.

Salariés de très petites entreprises, salariés du particulier employeur ou assistantes maternelles, la CFDT partage vos préoccupations, les contraintes de vos métiers, et agit pour faire progresser vos droits, pour améliorer vos conditions de travail.

Merci pour la confiance que vous nous apporterez par votre vote, une confiance dans l'action quotidienne que nous continuerons à mener à votre écoute et à vos côtés.

LA CFDT S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

La CFDT défend vos droits, quels que soient votre situation, votre métier et la taille de votre entreprise.

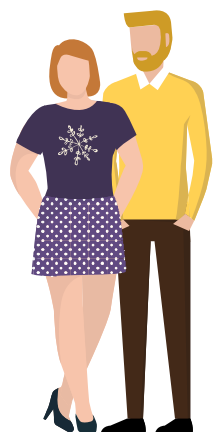
Nous vous représentons, vous aidons et vous accompagnons partout en métropole comme dans les territoires d'Outre-Mer, dans tous les secteurs professionnels, forts de nos 625 000 adhérents (50,66 % de femmes et 49,34 % d'hommes) qui font de la CFDT le premier syndicat de France.

La CFDT agit au quotidien pour obtenir des droits nouveaux : en entreprise (rémunérations, conditions de travail, formation, transports...) et hors entreprise

(logement, santé, retraite...), parce qu'un travailleur est avant tout un citoyen.

Notre action s'appuie sur le dialogue et part du concret, de la situation des travailleurs, elle s'adapte particulièrement aux réalités des petites entreprises.

La CFDT est un syndicat au service de ses adhérents : nous les écoutons, les accompagnons, les informons, les outillons et leur apportons des réponses adaptées à leurs problématiques. **Être adhérent CFDT, c'est faire partie d'un collectif, c'est être acteur !**



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



VOTRE VOIX NOTRE ACTION

CONSTRUCTION
ET BOIS

ÉLECTIONS TPE
MÉTIER DU BÂTIMENT



NOS REVENDICATIONS, NOS RÉSULTATS

UNE CFDT QUI CRÉE DU DROIT DANS LE BÂTIMENT!

TOUS LES ANS, DANS VOTRE RÉGION, DES MILITANT-E-S CFDT DU BÂTIMENT NÉGOCIENT POUR VOUS LES SALAIRES ET LES INDEMNITÉS DE PETITS DÉPLACEMENTS. VOUS TROUVEREZ TOUTES LES GRILLES RÉGIONALES SUR NOTRE SITE [CFDT-CONSTRUCTION-BOIS.FR](https://www.cfdt-construction-bois.fr)

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Une revendication CFDT qui se concrétise!

La CFDT s'est battue depuis de nombreuses années pour mettre en place une Convention collective nationale (Ouvriers, Etam, Cadres) dans les entreprises de moins de 11 salarié-e-s, parce que les réalités des petites entreprises sont différentes de celles des PME et des grands groupes, notamment la polyvalence des métiers.

SALAIRES MINIMAUX RÉGIONAUX

Négociés par les militant-e-s CFDT!

Tous les ans, nous négocions et obtenons des augmentations de salaires! (voir les grilles sur notre site internet <https://www.cfdt-construction-bois.fr/>).

ABATTEMENT DE 10% POUR FRAIS PROFESSIONNELS (OUVRIERS)

Votre employeur ne peut pas vous obliger!

C'est une fausse bonne idée, votre salaire net est certes plus élevé à court terme, mais en cas d'arrêt maladie vous êtes perdant-e (indemnités maladie calculées sur 90% du salaire) et surtout vous perdez des droits à la retraite de -10% sur la totalité de votre pension.

Demandez la suppression de cet abattement!

INDEMNITÉS DE PETITS DÉPLACEMENTS

Une revendication CFDT!

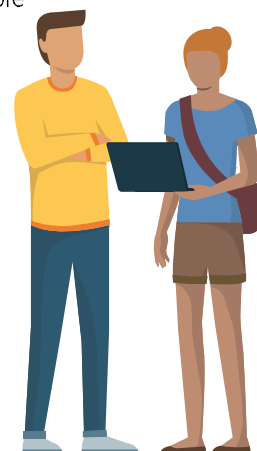
Les indemnités de petits déplacements doivent être calculées en fonction des kilomètres réels depuis le domicile et non plus à vol d'oiseau depuis le siège social! **Parce que c'est plus juste!**

APPRENTISSAGE

La CFDT agit dans l'intérêt des apprenti-e-s!

La CFDT, qui assure la présidence de l'organisme national de l'apprentissage (CCCA), s'investit pour les droits des apprenti-e-s et pour garder des centres de formation d'apprentis (CFA) au plus près des territoires, contrairement à la volonté patronale.

En effet, pour les jeunes il est préférable que le CFA soit à proximité du domicile familial, pour éviter des frais de logement et de transport.



VOTEZ CFDT!

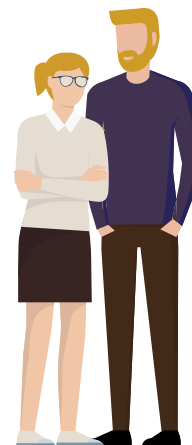
[WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE](https://www.cfdt.fr/elections-tpe)

Du 22 mars au 4 avril 2021



ÉLECTIONS TPE LES TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTION
ET BOIS



NOS REVENDICATIONS, NOS RÉSULTATS

UNE CFDT QUI CRÉE DU DROIT DANS LES TRAVAUX PUBLICS !

TOUS LES ANS, DANS VOTRE RÉGION, DES MILITANT-E-S CFDT DES TRAVAUX PUBLICS NÉGOCIENT POUR VOUS LES SALAIRES MINIMUMS ET LES INDEMNITÉS DE PETITS DÉPLACEMENTS. VOUS TROUVEREZ TOUTES LES GRILLES RÉGIONALES SUR NOTRE SITE [CFDT-CONSTRUCTION-BOIS.FR](https://www.cfdt-construction-bois.fr/)

SALAIRES MINIMUMS RÉGIONAUX

Négociés par les militant-e-s CFDT !

Tous les ans, nous négocions et obtenons des augmentations de salaires!
(voir les grilles sur notre site internet <https://www.cfdt-construction-bois.fr/>).

ABATTEMENT DE 10% POUR FRAIS PROFESSIONNELS (OUVRIERS)

Votre employeur ne peut pas vous obliger !

C'est une fausse bonne idée, votre salaire net est certes plus élevé à court terme, mais en cas d'arrêt maladie vous êtes perdant-e (indemnités maladie calculées sur 90% du salaire) et surtout vous perdez des droits à la retraite (-10% sur la totalité de votre pension). **Demandez la suppression de cet abattement !**

INDEMNITÉS DE PETITS DÉPLACEMENTS

Obtenues par la CFDT !

Les indemnités de petits déplacements doivent être calculées en fonction des kilomètres réels depuis le domicile et non plus à vol d'oiseau depuis le siège social! **Parce que c'est plus juste !**

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CANICULE

Une revendication CFDT qui doit se concrétiser !

La CFDT se bat depuis de nombreuses années pour l'amélioration des conditions de travail, notamment lors des périodes de canicule : nous revendiquons le recours au chômage intempéries lors des périodes de forte chaleur pour protéger les salarié-e-s !

FORMATION PROFESSIONNELLE

Reconnaissance des compétences et des qualifications !

Les salarié-e-s, qu'ils ou elles soient diplômé-e-s ou expérimenté-e-s, doivent pouvoir évoluer dans l'entreprise.

Nous revendiquons une nouvelle classification qui permet l'accès à la promotion sociale pour tou-te-s (Expérimenté, Bac Pro, BTS, Bachelor...).



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

[WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE](https://www.cfdt.fr/elections-tpe)

Du 22 mars au 4 avril 2021



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA CFDT 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



NOUS SOMMES L'ORGANISATION SYNDICALE LA PLUS REPRÉSENTÉE DANS LES ENTREPRISES DE FRANCE MÉTROPOLITAINE ET DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER. CETTE MARQUE DE CONFIANCE DES ÉLECTEURS EST UNE RECONNAISSANCE DE L'ACTION SYNDICALE DE LA CFDT POUR TOUS LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES.

Pour la CFDT, négocier, proposer, exercer un dialogue

social de qualité et parfois savoir s'opposer : c'est notre vision du syndicalisme.

NÉGOCIER

Nous négocions pour vous, à tous les niveaux pour renforcer et obtenir de nouveaux droits, créer de meilleures conditions de travail et favoriser de meilleures rémunérations.

PROPOSER

Nous sommes force de proposition tant sur le travail et l'emploi que

sur des sujets de société en tant que travailleurs et citoyens. Nos militants œuvrent chaque jour pour proposer des solutions qui améliorent votre vie au travail, quelle que soit la taille de votre entreprise.

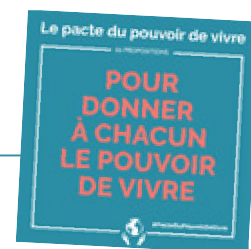
DES RÉSULTATS

Rémunérations, classification, formation et conditions de travail sont quelques-uns des nombreux domaines dans lesquels nous agissons, avec toujours la volonté d'**adapter nos revendications à vos préoccupations.**

Lorsque **la crise du Covid-19** a éclaté, pour répondre aux interrogations individuelles, nous avons ouvert une boîte mail accessible à tous et toutes.

Et pour répondre aux situations collectives, nous avons mis en ligne une **foire aux questions (FAQ) de près de 130 questions, consultée plus d'1,2 millions de fois.**

Aide financière exceptionnelle aux plus précaires, élargissement de l'activité partielle aux salariés du particulier employeur et des aides à domicile, déplaçonnage des titres restaurant, etc., sont autant d'acquis sur la période répondant aux situations que vous nous avez fait remonter.



UN COMITÉ D'ENTREPRISE (CE) POUR LES TPE

Une offre d'accès gratuite aux activités sociales et culturelles a été mise en place pour les adhérents CFDT salariés des entreprises de moins de 11 salariés. Pour en bénéficier, il vous suffit de nous rejoindre en adhérant en ligne sur cfdt.fr/adhesion

UN SYNDICAT ANCRÉ DANS LA SOCIÉTÉ

La CFDT a lancé avec 18 autres organisations **le Pacte du pouvoir de vivre**, en mars 2019.

Ce sont aujourd'hui 58 organisations syndicales, étudiantes, mutuelles, associations environnementales, de lutte contre la pauvreté, d'éducation populaire, etc., qui partagent un objectif commun : que questions sociales et écologiques ne soient plus dissociées, pour construire une société plus juste, plus solidaire, plus inclusive et que chacun ait le pouvoir de vivre.

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021